



FORUM MONDIAL

NORMANDIE
POUR LA PAIX

3^e
ÉDITION



L'ESSENTIEL

1^{ER} ET 2 OCTOBRE 2020



PRÉVENIR
LA GUERRE :
**RÉPONDRE
AUX NOUVELLES
MENACES**



RÉGION
NORMANDIE

DÉFIS GLOBAUX, RÉPONSES LOCALES : QUELLES SOLUTIONS POUR LE CLIMAT ?

Imaginer le monde de demain | vendredi 2 OCTOBRE | 14h30 · 16h00 | Salle Nacre



Xavier Cadoret, Rémi Barroux, Benoit Laignel et Linda Duffy en visioconférence

Penser global, agir local

Gunn Marit Helgesen explique en introduction de ce débat que face à l'urgence climatique, les Objectifs de Développement Durable (ODD) se ressentent plus au niveau local qu'au plan mondial. Selon l'estimation de l'ONU, la moitié des cibles visées peut être atteinte. Les autorités locales et régionales ont un rôle à jouer dans la ges-

tion de ces crises car leurs élus sont proches des citoyens et montrent l'exemple afin de sensibiliser l'opinion publique. Beaucoup de progrès ont été faits en ce sens au cours des cinq dernières années. La Présidente de la Chambre des Régions au Conseil de l'Europe relate les travaux de cette institution qui recommande d'imposer dans les procédures publiques des contraintes environnementales, d'agir pour une réduction de gaz à effets de serre et de sensibiliser les jeunes générations. « *Au cours des années passées, nous avons vu que les jeunes peuvent être passionnés par cette problématique et qu'ils sont prêts à s'engager. Nous espérons pouvoir vraiment donner à nos jeunes les outils nécessaires pour participer au développement durable* ». La décentralisation des compétences et des ressources constitue

MODÉRATEUR :

Rémi Barroux, journaliste au service Planète, Le Monde

INTERVENANTS :

Benoit Laignel, Professeur des Universités / Co-Président du GIEC normand

Xavier Cadoret, Président de la chambre des pouvoirs locaux - Conseil de l'Europe

Gunn Marit Helgesen, Présidente de la Chambre des Régions - Conseil de l'Europe

Linda Duffy, Cheffe de section pour le développement sociétal et la coordination transversale au bureau des Maires, Viken County council

en outre un passage obligé pour que les changements d'envergure nationale et mondiale puissent s'effectuer d'abord au niveau local.

Mesures d'atténuation et mesures d'adaptation

Benoît Laignel revient sur le seul Objectif de Développement Durable qui concerne directement le « changement climatique » mais précise que celui-ci a des liens très forts avec les autres ODD. Il différencie à ce titre « les mesures d'atténuation » et « les mesures d'adaptation ». La première s'effectue à tous les niveaux, de l'échelle citoyenne à l'échelle nationale en passant par les métropoles et les régions. Les mesures d'adaptation doivent se faire quant à elles en fonction des spécificités du territoire de manière appropriée. Le professeur de l'Université de Rouen Normandie pense qu'il faut hiérarchiser les priorités. Ainsi, concernant la montée des eaux normandes, le recul du trait de côte va s'accroître avec l'élévation du niveau des mers. La pire des solutions consiste à laisser faire les choses avec les catastrophes qui vont venir et qui seront de plus en plus intenses et fréquentes. Une autre piste serait d'installer des digues partout, une hypothèse difficile à mettre en œuvre et qui nécessite de bétonner

« Devant l'inaction de certains pays suite à la COP 21 qui avait suscité un fort enthousiasme en 2015, je cite Laurent Fabius qui parle « d'attentisme climatique, voire de somnambulisme climatique ».

Benoît Laignel

le littoral. La troisième option serait d'accepter que des portions de territoires soient inondées pour en protéger d'autres, comme le font les Pays-Bas actuellement. « *Pourquoi l'atténuation est-elle importante ? Si on atténue, ce sera plus facile de s'adapter* » explique-t-il.

La parole au local

Maire de Saint-Gérand-le-Puy (Allier) depuis 1991, Xavier Cadoret répond à Rémi Barroux, modérateur, qui se demande si les élus n'éprouvent pas des difficultés à prendre des mesures nécessaires mais impopulaires pour le climat compte tenu de l'urgence de leur mandat. « *Je ne le pense pas. J'ai rejoint le Conseil de l'Europe et je représente les collectivités européennes, au nombre de 150 000 à travers 47 pays. Pour discuter avec les élus nationaux, les parlementaires, les élus locaux et l'opposition, nous avons une idée très pratique des actions à entreprendre. Le premier enseignement, c'est que pour qu'une mesure soit acceptée, il faut associer l'échelon local et la population. Or, dès qu'il y a une crise, la tendance à la recentralisation est forte* ». Il a observé à ce titre « *un décalage entre le national et la prise de conscience à l'échelon local* ». Il reconnaît aussi que les élus locaux et régionaux doivent faire preuve d'imagination et qu'ils n'attendent pas toujours le « la » national, européen ou mondial pour expérimenter de nouvelles pratiques. L'élu pose ensuite la question des compétences, fondamentales pour une mise en œuvre optimale, surtout pour les élus des campagnes. « *Si les compétences sont diluées dans toutes les collectivités, ce sera beaucoup plus difficile de remettre en cause les choses établies ou de lancer de nouvelles actions* ».

L'exemple norvégien

Linda Duffy raconte son expérience pour le compte du bureau des maires de la Région de Viken, au sud-est de la Norvège. Cette entité est née en 2020 de la réforme territoriale du pays. Elle rassemble désormais 51 municipalités qui représentent 23,4 % de la population norvégienne. L'objectif a été d'aborder les problématiques de développement aux regards des ODD. « *Nous avons rassemblé dans un premier temps les connaissances et outils pour mettre en place une organisation qui favorise l'apprentissage mutuel* » explique celle qui est responsable de la coordination et de la mise en œuvre globale des buts de développement durable de ce comté. Elus, organisations, entreprises, publics jeunes, représentants des autorités nationales et régionales ainsi que l'assemblée des municipalités ont travaillé en concertation sur le projet. Une stratégie de planification locale et régionale - obligatoire pour toutes les régions et pour la plupart des municipalités de Norvège - a été définie, établissant les projets prioritaires et les moyens pour les atteindre. Pour cela, les différences entre les municipalités ont été analysées, ainsi que les défis auxquels chaque ville doit faire face. Aussi important soit-il, le développement économique doit s'effectuer dorénavant dans le cadre de la prise en compte du changement climatique qui prévaut pour l'ensemble des projets. « *Nous ne pourrions pas éviter des conflits, mais nous ne pouvons pas nous permettre que les décisions arbitrées soient contraires aux stratégies de développement durable que nous avons fixées* » conclut Linda Duffy qui confirme l'axiome « penser global, agir local »...

REPÈRES

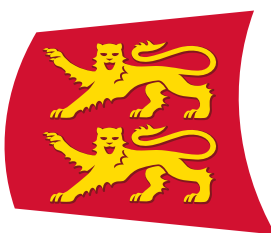
- ▶ **17.** Tel est le nombre d'Objectifs de Développement Durable (ODD) que se sont fixés les 193 États membres de l'ONU en matière de développement durable d'ici 2030, appelé « Agenda 2030 ». Le 13^e ODD vise à « prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions »
- ▶ **+0,79°C.** C'est l'augmentation de la température moyenne mondiale de l'air à la surface des terres et de l'eau pour la décennie 2001-2010 par rapport à la période 1850-1900. A noter que les années de 2014 à 2018 sont les plus chaudes jamais enregistrées...
- ▶ **3,7** mm/an. C'est la moyenne observée par satellite de l'augmentation du niveau moyen de la mer sur la période 1993-2018, en raison notamment de la fonte des glaces



**FORUM
MONDIAL**
— **NORMANDIE** —
POUR LA PAIX



La Région Normandie vous
donne rendez-vous en 2021
pour la prochaine édition !



RÉGION
NORMANDIE